

Budget Primitif 2022

La Suze sur Sarthe



BP 2022: Compte Administratif 2021

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	5 464 573,10	5 885 238,88	420 665,78
Investissement	1 579 810,11	1 486 857,87	-92 952,24

Restes à réaliser en investissement: -322 766,42 €

Affectation des résultats 2021 au Budget 2022

1068: Excédent capitalisé en investissement	420 665,78
Excédent de fonctionnement reporté	
002:Déficit reporté en investissement	-92 952,24

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP+ DM 2021	CA 2021
011:Charges à caractère général	1 414 290,00	1 382 469,48
012:Charges de personnel	2 670 000,00	2 668 875,22
65:Autres charges de gestion courante	513 200,00	494 211,77
66:Charges financières	90 000,00	89 077,43
67:Charges exceptionnelles	22 000,00	6 157,66
68: Porvision pour dépréciation	410,00	410,00
OS 042 Dotation aux amortissements	380 000,00	379 489,04
OS 042 Valeurs comptables des immobilisations cédées		443 882,50
OS 023: Virement à la section d'investissement		0,00
Total	5 089 900,00	5 464 573,10

Recettes de fonctionnement	BP+ DM 2021	CA 2021
70:Produits des services	663 500,00	698 469,86
73: Impôts et taxes	3 889 000,00	3 749 393,36
74:Dotation et participations	505 500,00	636 614,26
75: Autres produits de gestion courante	98 800,00	84 680,86
013: Atténuation de charges	72 000,00	104 432,86
77:Produits exceptionnels	43 300,00	529 591,36
OS 042 Travaux en régie	0,00	0,00
OS 042 Valeurs comptables des immobilisations cédées		0,00
OS 42 Amortissement des subventions	82 200,00	82 056,32
Total	5 354 300,00	5 885 238,88

Section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP+ DM 2021	CA 2021
20-21-23-26 Dépenses d'équipement	928 609,40	505 176,77
16: Dépenses financières	428 000,00	427 867,47
27: Créance sur des particuliers	288 750,00	288 750,00
OS 040:Travaux en régie	15 800,00	14 952,94
OS 040 Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	
001 Déficit d'investissement reporté	275 959,55	275 959,55
OS 42 Amortissement des subventions	66 400,00	67 103,38
Total	2 003 518,95	1 579 810,11

Recettes d'investissement	BP+ DM 2021	CA 2021
10: Dotations, fonds divers et réserves	571 790,13	595 695,29
16: Emprunts et dettes assimilées	288 750,00	1 430,00
OS 040: Cession d'immobilisation		443 882,50
024: Terrains	490 000,00	0,00
13: Subventions d'équipement	272 978,82	54 433,00
OS 040: Amortissements et cessions	380 000,00	379 489,04
021: Virement de la section de fonctionnement		0,00
23: Immobilisations en cours		11 928,04
Total	2 003 518,95	1 486 857,87

Le compte administratif 2021 est conforme au Compte de gestion (suivi par le Trésorier).

BP: Budget Primitif
DM: Décisions modificatives
CA: Compte Administratif

La Commune aide les Suzerains en difficulté via le CCAS. Cela représente environ 14 156,03 € d'aides directes en 2021.

Les aides portent sur les domaines suivants:

- Les aides pour les factures eau, électricité, gaz
- Des aides à la scolarité
- Des aides aux voyages scolaires
- Des bourses culturelles
- L'aide alimentaire

L'aide alimentaire gérée par le CCAS a apporté un soutien pour dix-sept familles en 2021 (15 familles en 2020). En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'ateliers cuisine en 2021.

La Commune a subventionné le CCAS à hauteur de 73 508,62€ en 2021.



10 Ans du Foyer logement

Dispositif « Argent de Poche »

Ce dispositif mis en place en 2021 en partenariat avec la Coulée Douce (porteur du projet). Trois sessions ont permis à 17 jeunes de participer sur des projets de rénovation de bancs, rafraîchissement de deux vestiaires au gymnase et nettoyage des tapis de judo.

L'indemnisation versée aux jeunes s'est élevée à 1 275€ soit 15€ par jeune et par jour.

Le dispositif est reconduit en 2022.



Projet Argent de poche

Malgré le transfert de compétence, la commune continue de contribuer pour les ALSH et la jeunesse via une diminution de son attribution de compensation (recette de la Cdc) d'un montant de 172 742 €.

Écoles-Rentrée
Septembre 2021

Ecole des Châtaigniers
7 classes: 156 élèves
(Rentrée 2020: 154)

- Élémentaire: 105 élèves
- Maternelle: 51 élèves

Ecole de la Renardière
9 classes + 1 classe ULIS
211 élèves
(Rentrée 2020: 211)

- Élémentaire: 151 élèves
- Maternelle: 60 élèves

Ecole du Sacré Cœur
4 classes:
104 élèves
(Rentrée 2019: 98)

- Élémentaire: 67 élèves
- Maternelle: 34 élèves

Depuis la rentrée de septembre 2021, les écoles publiques accueillent 4 enfants en Toute Petite Section (TPS).

A ce jour, la nouvelle carte scolaire ne prévoit pas de fermeture pour la rentrée de septembre 2022. Nous resterons attentifs à l'évolution des effectifs.

Trois scénarios envisagés dans le cadre du projet de restructuration et de rénovation des écoles publiques:

- ❖ Scénario 1: Création d'une école maternelle aux Châtaigniers et d'une école élémentaire à la Renardière
- ❖ Scénario 2: Création d'une école maternelle et d'une école élémentaire dans le périmètre de la Renardière
- ❖ Scénario 3: Maintien de l'organisation actuelle des écoles.

Les travaux de réhabilitation des écoles pourront être subventionnés par l'Etat et la Région, dans le cadre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments.



	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Enfance Education	82 700 €	46 438 €	67 272 €
Ecole Chataigniers	10 000 €	5 029 €	10 000 €
Ecole Renardière	32 700 €	10 587 €	20 164 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	28 000 €	24 826 €	13 000 €
Restructuration des Ecoles	12 000 €	5 996 €	24 108 €

Site Périscolaire des Châtaigniers	Site Périscolaire de la Renardière	Mercredis récréatifs
• Enfants Ecole des Châtaigniers • Matin: 38 enfants • Soir: 45 enfants • Enfants Ecole du Sacré Cœur • Soir: 20 enfants	• Enfants Ecole de la Renardière • Matin: 41 enfants • Soir: 38 enfants • Enfants Ecole du Sacré Cœur: • Matin: 4enfants	• Matin: 49 enfants • Après-midi: 33 enfants

*Effectifs moyens

Durant toute l'année 2021, le service enfance a du s'adapter aux différents protocoles afin de pouvoir maintenir la continuité du service et permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.

L'année 2022 devrait permettre de mettre en place le troisième accueil périscolaire sur le site du Sacré Cœur.

Le portail famille sera opérationnel en septembre 2022, il permettra d'apporter de nouveau service aux familles pour l'organisation de l'accueil périscolaire, du restaurant scolaire. Une dématérialisation totale de la facturation sera proposée.



Conseil Municipal Jeunes:

L'élection du CMJ est un moment attendu par les élèves de CM2 qui s'est organisé dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté. Les jeunes élus ont étudié les projets des candidats, ils vont se pencher sur différents projets dont la création d'un espace de jeux au bois des Epinettes.

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Enfance Education	21 000 €	0 €	15 990 €
CMJ	5 000 €	0 €	2 000 €
Enfance	16 000 €	0 €	13 990 €
Total général	21 000 €	0 €	15 990 €

BP 2022: Restauration municipale

Site des Châtaigniers

- Enfants Ecole des Châtaigniers: 131 enfants

Site de la Renardière

- Enfants Ecole de la Renardière: 168 enfants
- Enfants Ecole Sacré Cœur: 73 enfants

Autres

- Foyer Logement : 68 personnes
- Portage à domicile : 45 personnes

Le service restauration s'est adapté sur 2021 pour suivre les protocoles pour la restauration scolaire et le foyer logement.

Dans le cadre des départs en retraite, une réorganisation du service a été entreprise par le recrutement d'un deuxième cuisinier professionnel pour renforcer l'équipe.

Le renouvellement des équipements permet d'apporter une aide technique à l'équipe et renforce le « fait maison ».



Nouveau véhicule portage

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Restauration Municipale	37 670 €	20 450 €	50 909 €
Acquisition Matériel rest. Scolaire	2 600 €	0 €	1 500 €
Cuisine Centrale	25 000 €	15 700 €	49 409 €
Restaurant scolaire Renardière	10 070 €	4 750 €	0 €

Bâtiments sportifs:

Des acquisitions permettant le renouvellement de petits équipements sont envisagées ainsi que l'acquisition d'équipements nécessaires à la pratique des activités sportives (tapis de protection salle de gymnastique, buts foot mobile et enrouleur pour l'arrosage au stade).

Différentes entreprises ont été sollicitées pour trouver le système d'accès le plus adapté à nos bâtiments sportifs.

La dernière phase de changement de cassettes du chauffage au gymnase a soulevé un problème de puissance électrique sur l'ensemble du bâtiment. Des travaux plus approfondis sont en cours.



Nouveau Praticable au Parc des Sports

Piscine:

Le transfert de la compétence Piscine est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018. En 2018 et 2019, suite à l'établissement d'une convention de gestion, la Commune a continué à gérer la piscine pour le compte de la Communauté de communes (Cdc).

Via l'attribution de compensation, la commune contribue tous les ans au financement de la Piscine auprès de la Cdc pour les montants suivants:

- ❖ 292 000€ en fonctionnement,
- ❖ 65 000€ en investissement.

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Sports et loisirs	110 487 €	79 576 €	127 247 €
Attribution compensation Piscne	0 €	0 €	65 000 €
Gymnase	20 300 €	11 746 €	16 200 €
Halle aux sports	15 497 €	6 941 €	13 600 €
Parc des sports	13 911 €	1 460 €	19 547 €
Stade	56 779 €	59 429 €	10 900 €
Terrains de proximité:Terrain Bi Cross...	4 000 €	0 €	2 000 €

BP 2022: Manifestations et communication

Communication :

Objectif de réaliser une vidéo pour promouvoir la commune.
La communication passe par les bulletins municipaux et l'animation des réseaux sociaux, du panneau électronique et du site internet.



Théâtre Salle des fêtes



Marché Nocturne

Manifestations:

Les traditionnels marchés nocturnes (1 juillet et le 26 Août 2022) avec une animation par marché et la fête du 13 juillet seront organisés avec le concours des associations.

La commission souhaite mettre en place d'autres manifestations comme l'organisation d'un concert, un cinéma en plein air, un théâtre.

L'idée serait également de décliner un marché par saison avec la création d'un marché de printemps, d'automne...

La mise en place d'un projet global « La Suze au Naturel » va voir fin avril 2022 avec l'appui de plusieurs services communaux.

Les associations Suzeraines participent toute l'année à l'animation de la commune (spectacles, courses, carnaval, bric à brac...) des aides spécifiques sont attribuées par la commune pour accompagner les associations dans la réalisation de ces manifestations.

Le montant des subventions versées aux associations devrait s'élever à 141 000€ environ .



Les animations, expositions et spectacles proposés par la Médiathèque ont été fortement impactés par la crise sanitaire et les différents protocoles. Les animations ont repris à partir de juillet 2021 mais sont de nouveaux impactées.

L'accueil des classes a repris en septembre 2021.

La Médiathèque est un acteur essentiel à la diversité culturelle et propose des temps « hors les murs » comme avec le festival Nature en Ville en partenariat avec d'autres services municipaux.

Après un temps d'étude technique, la climatisation de la médiathèque devrait être effective en juin 2022.

Installation de panneaux en 2022 sur différents lieux qui permettront des expositions de photos.



Animation Médiathèque

Ecole de Danse:

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la compétence Danse est transférée à la Cdc du Val de Sarthe.

L'Équipement d'Enseignement Artistique devrait être livré avant l'été, il comprend une salle de danse adaptée à cette pratique. La commune s'est engagée en 2013 à participer à la construction de ce bâtiment pour un montant de 120 000€, 60 000€ ont été versés en 2021, 60 000€ le seront en 2022.

En raison du contexte sanitaire, il n'a malheureusement pas été possible de terminer cette compétence communale avec un dernier spectacle.

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Culture et communication	104 468 €	75 468 €	86 500 €
Médiathèque	29 000 €	0 €	26 500 €
Panneau lumineux	15 468 €	15 468 €	0 €
Participation Etablissement Enseignement Artistique	60 000 €	60 000 €	60 000 €

Un état des lieux réalisé par les membres de la commission a permis la réalisation d'une programmation pluriannuelle sur des travaux de fonctionnement ou d'investissement, des ajustements restent néanmoins nécessaires en cours d'année en fonction des urgences.

Le projet essentiel de 2021 fut l'amélioration mécanique de la chaussée du giratoire Route du Mans qui sera payé en 2021.

Programme Voirie 2022:

- Suppression des fosses d'arbres dans les rues H.DUNANT / PICARDIE et M. LUTHER KING
 - Aménagement d'un accès sur le lotissement « Les hauts de la Princièrè »
 - Amélioration de l'enrobé des trottoirs Rue de ROEZE
 - Suppression des pavés et réalisation d'une voie en enrobé dans le virage Rue des Tanneurs
 - Participation à l'aménagement de l'entrée du parking du cabinet de kinésithérapie (Duonardièrè)
 - Amélioration des trottoirs rue des Vergers (Le Grue)
- + diverses réfections de trottoirs, réparation chaussée, etc.

Tourne à gauche Route des Epinettes:

Lancement des études techniques en 2022 pour la création du tourne à gauche facilitant les entrées et sorties des lotissements sur ce secteur.

Réaménagement du Centre Ville:

Une première approche a été faite par le CAUE, qu'il est nécessaire d'approfondir avec la réalisation d'une étude technique.

Déploiement de la Fibre Optique:

Après un long travail de réadressage, les travaux de déploiement sont en cours.

Démarchage par les opérateurs pour la phase de commercialisation en mars/avril 2022



Rond-point de la Route du Mans

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Voirie et réseaux divers	145 702 €	66 658 €	316 104 €
Aménagement Centre Ville	2 500 €	2 500 €	20 000 €
Défense incendie	0 €	0 €	8 000 €
Enfouissement	0 €	0 €	0 €
Route des Epinettes: Tourne à gauche	10 000 €	0 €	160 000 €
Signalisation	7 556 €	8 098 €	14 242 €
Travaux de voirie	125 646 €	56 060 €	113 862 €

Logements :

Deux lotissements sont en cours de réalisation :

- Sarthe Habitat : Le Lotissement « Les Hauts de la Princièrè » - Opération comprenant 10 logements sociaux et 74 terrains en accession à la propriété.
 - Etat d'avancement : Finalisation de la 3ème tranche et des 2 îlots sociaux.
- SOFIAL : Le Lotissement « Les Epinettes » Opération comprenant 19 logements sociaux et 107 lots en accession à la propriété.
 - Etat d'avancement : 1^{ère} tranche réceptionnée et démarrage des travaux de la 2^{ème} tranche.

Avancement sur les logements sociaux avec Sarthe Habitat:

- 20 Logements sociaux Cité des Rosiers: Mise en location programmée pour mai 2022



Plan Local d'Urbanisme:

La révision du PLU est lancée depuis 2019. Suite à la demande de réalisation d'une étude environnementale (sur la période de mai à septembre) par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale et la réalisation de l'étude géotechnique concernant le projet Piscine, le PLU de la Commune de la Suze-sur-Sarthe a essuyé des retards dans son avancement.

L'objectif est un arrêt de projet pour novembre 2022 puis viendra la phase d'enquête publique de 2 mois et la consultation des personnes publiques associées. Il est très probable que le nouveau PLU soit opérationnel avant la fin d'année 2022.

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Urbanisme	52 660 €	20 986 €	257 088 €
Eclairage public	13 000 €	10 796 €	216 088 €
PLU	39 660 €	10 189 €	41 000 €

Aménagement du camping:

En complément des travaux en cours de rénovation des sanitaires du camping, les services techniques interviendront pour la réparation de la toiture et les peintures des murs et menuiseries.

Cette opération a bénéficié de deux subventions : une issue du plan de relance du département et l'autre au titre de la DETR concernant la réhabilitation d'équipements à vocation touristique.

Sous réserve des subventions, la cale de mise à l'eau serait installée au moment des écourues.



Sanitaire du camping avant travaux



	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Tourisme et Cadre de vie	68 597 €	18 586 €	267 608 €
Aménagement du port	0 €	0 €	42 000 €
Aménagement floral et paysager	2 000 €	3 166 €	14 000 €
Bois des Epinettes	10 000 €	0 €	23 600 €
Camping	17 500 €	3 016 €	116 282 €
Illuminations	17 197 €	4 827 €	22 026 €
Matériel Espaces Verts	21 900 €	7 576 €	49 700 €

Service Aménagement paysager :

Au travers de l'aménagement floral et paysager, nous mettons en place une gestion différenciée des espaces verts qui répond mieux à une approche environnementale. Afin de faire face à l'augmentation de la surface des espaces verts des lotissements rétrocédés à la commune, certaines prestations d'entretien sont externalisées (tonte, taille et désherbage de la cité des Rosiers, Acacias ...) et renforcées en 2022 avec l'externalisation de la cité des Peupliers et Polyanthas.

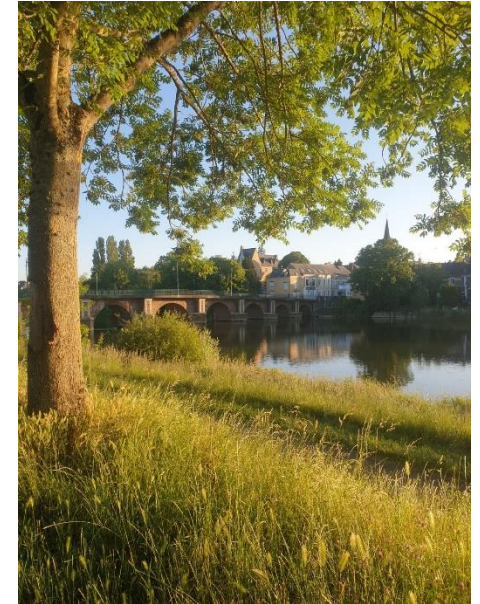
Le pôle aménagement paysager appliquera dès cette saison estivale un entretien par sectorisation afin que toutes les missions (tonte, taille et désherbage) soient effectuées en même temps sur un seul et même secteur.

Report en 2023 du jury pour le label Villes et Villages Fleuris pour l'obtention d'une deuxième fleur.

Réflexion pour la création d'un groupe de travail afin de préparer la visite du Jury.

Projet d'aménagement du chemin de halage du Port vers Roëzé le long de la rivière:

Objectif en 2022 de réaliser les acquisitions nécessaires



Projet de Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Le Mans et La Flèche en lien avec le département et la CDC Val de Sarthe en étude au niveau du département

La présence de deux policiers municipaux est un atout majeur pour la commune afin d’assurer une présence permanente sur le territoire.
 La mise en place de la vidéo protection va permettre d’avoir une réponse face aux incivilités sur le territoire.
 La commune a obtenu une subvention de l’Etat au titre de la DETR et du FIPD.

NOM DE L'ETABLISSEMENT (OU SITE) PLACE SOUS VIDEOPROTECTION



Articles L. 251-1 à L. 255-1 du code de la sécurité intérieure
 et R. 251-1 à R. 253-4 du code de la sécurité intérieure

Pour l'exercice du droit d'accès aux images, s'adresser à :

*Nom et/ou fonction de la personne à contacter
 + un numéro de téléphone permettant de joindre cette personne*



Caméras piétons pour les policiers municipaux

L’acquisition de deux caméras-piétons sécurise la pratique de nos deux policiers municipaux.
 En effet, déclencher cet équipement peut avoir un effet dissuasif sur la montée en agressivité de les/la personne(s) se trouvant face au(x) policier(s) en exercice.
 La commune peut prétendre à une subvention de l’Etat au titre du FIPD.

	BP 2021 CA 2021 Budget 2022		
Sécurité	79 000 €	7 667 €	115 891 €
Police municipale	79 000 €	7 667 €	115 891 €

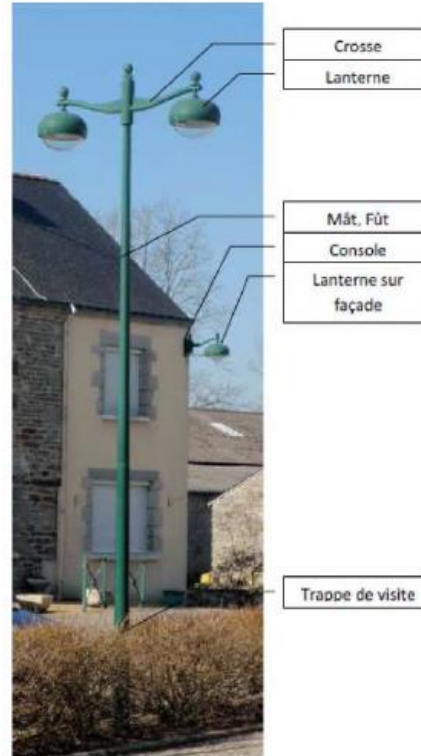
Rénovation de l'éclairage public:

Suite à l'audit, il est prévu de réaliser les travaux de mise en sécurité et de remplacer les installations vétustes et médiocres sur les secteurs jugés les plus énergivores.

La commune mettra à jour le géoréférencement de son parc d'éclairage public afin de répondre aux exigences réglementaires et d'apporter aux demandes des entreprises extérieures (DT- DICT).

Annexe Mairie:

Equipement du logement pour être en capacité de répondre rapidement à un besoin d'hébergement d'un professionnel de santé.



Projet d'installation de bornes électriques:

Face à la hausse de la commercialisation des voitures électriques, la commune de la Suze-sur-Sarthe souhaite installer des bornes électriques avec ou sans ombrières.

	BP 2021	CA 2021	Budget 2022
Services généraux	162 125 €	119 300 €	139 348 €
26 Rue des Courtils	0 €	0 €	0 €
Acquisitions foncières	5 000 €	1 048 €	34 367 €
Aménagement Anciens Ateliers municipaux	4 500 €	0 €	2 500 €
Annexe Mairie	3 000 €	0 €	8 000 €
Ateliers municipaux	10 844 €	4 854 €	3 000 €
Cimetière	24 314 €	18 314 €	7 985 €
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €
Divers autres bâtiments	15 000 €	0 €	20 000 €
Hôtel de ville	15 795 €	15 795 €	0 €
Logiciels	21 000 €	15 010 €	16 000 €
Maison médicale et logements	10 000 €	0 €	6 000 €
Matériel informatique	0 €	0 €	12 000 €
Matériels divers	30 600 €	40 687 €	12 496 €
Opérations Non affectées	12 500 €	13 884 €	5 000 €
Parc automobile	0 €	0 €	0 €
Salle des fêtes	9 572 €	9 708 €	12 000 €

BP 2022: Principaux projets « réalisés » en 2021

Culture et communication	75 468,00 €
Participation Etablissement Enseignement Artistique	60 000,00 €
Panneau lumineux	15 468,00 €
Enfance Education	46 437,88 €
CMJ	0,00 €
Ecole Chataigniers	5 029,09 €
Ecole Renardière	10 587,11 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	24 825,68 €
Restructuration des Ecoles	5 996,00 €
Restauration Municipale	20 450,24 €
Cuisine Centrale	15 700,04 €
Restaurant scolaire Renardière	4 750,20 €
Sécurité	7 666,90 €
Police municipale	7 666,90 €
Tourisme et Cadre de vie	18 585,65 €
Aménagement floral et paysager	3 166,27 €
Bois des Epinettes	0,00 €
Camping	3 016,00 €
Illuminations	4 827,38 €
Matériel Espaces Verts	7 576,00 €
Urbanisme	20 985,60 €
Eclairage public	10 796,40 €
PLU	10 189,20 €

Services généraux	119 300,39 €
Acquisitions foncières	1 048,00 €
Ateliers municipaux	4 854,00 €
Cimetières	18 314,00 €
Mairie	15 795,00 €
Logiciels	15 010,39 €
Matériels divers	40 687,00 €
Opérations Non affectées	13 884,00 €
Salle des fêtes	9 708,00 €
Sports et loisirs	79 575,66 €
Gymnase	11 746,00 €
Halle aux sports	6 941,00 €
Parc des sports	1 459,66 €
Stade	59 429,00 €
Voirie et réseaux divers	66 658,40 €
Aménagement Centre Ville	2 500,00 €
Signalisation	8 098,14 €
Travaux de voirie	56 060,26 €

Total des réalisations 2021

455 129 €

BP 2022: Investissements: Prévisions 2022(restes à réaliser 2021+ nouveaux engagements 2022)

Culture et communication	86 500,00 €
Médiathèque	26 500,00 €
Participation Etablissement Enseignement Artistique	60 000,00 €
Enfance Education	86 261,20 €
CMJ	2 000,00 €
Ecole Châtaigniers	10 000,00 €
Ecole Renardière	23 163,60 €
Enfance	13 989,60 €
Mobilier scolaire, moyens informatiques et jeux de cours	13 000,00 €
Restructuration des Ecoles	24 108,00 €
Sécurité	115 891,12 €
Police municipale	115 891,12 €
Services généraux	136 348,17 €
Acquisitions foncières	34 367,00 €
Aménagement Anciens Ateliers municipaux	2 500,00 €
Annexe Mairie	8 000,00 €
Ateliers municipaux	3 000,00 €
Cimetières	7 985,20 €
Divers autres bâtiments	20 000,00 €
Logiciels	16 000,00 €
Maison médicale et logements	6 000,00 €
Matériel informatique	12 000,00 €
Matériels divers	12 496,00 €
Opérations Non affectées	5 000,00 €
Salle des fêtes	12 000,00 €

Sports et loisirs	127 247,24 €
Gymnase	16 200,00 €
Halle aux sports	13 600,00 €
Parc des sports	19 547,24 €
Stade	10 900,00 €
Terrains de proximité: Terrain Bi Cross...	2 000,00 €
Attribution compensation Piscine	65 000,00 €
Tourisme et Cadre de vie	267 607,68 €
Aménagement du port	42 000,00 €
Aménagement floral et paysager	14 000,00 €
Bois des Epinettes	23 600,00 €
Camping	116 282,00 €
Illuminations	22 025,68 €
Matériel Espaces Verts	49 700,00 €
Urbanisme	249 248,04 €
Eclairage public	216 088,04 €
PLU	41 000,00 €
Voirie et réseaux divers	316 104,34 €
Aménagement Centre Ville	20 000,00 €
Défense incendie	8 000,00 €
Route des Epinettes: Tourne à gauche	160 000,00 €
Signalisation	14 241,86 €
Travaux de voirie	113 962,48 €
Restauration Municipale	50 909,00 €
Acquisition Matériel rest. Scolaire	1 500,00 €
Cuisine Centrale	49 409,00 €

Total des Engagements sur 2022

1 443 956,42€

BP 2022: Bilan des réalisations 2021

		Budget 2021	CA 2021
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Subventions d'équipement versées (AC Piscine- EEA CdC)	125 000,00 €	125 000,00 €
	Dépenses d'équipements	803 609,40 €	380 176,77 €
	Immobilisations en cours		
	Dépenses financières (Remboursement Emprunts)	428 000,00 €	427 867,47 €
	Créances sur des particuliers	288 750,00 €	288 750,00 €
	Sous-total des dépenses réelles	1 645 359,40 €	1 221 794,24 €
	Autres agencements et aménagements (travaux en régie)	15 800,00 €	14 952,94 €
	Neutralisation des amortissements subventions éqpmt versées	65 000,00 €	65 000,00 €
	Amortissement des subventions	1 400,00 €	2 103,38 €
	Sous-total des dépenses d'ordre	82 200,00 €	82 056,32 €
	Déficit d'investissement reporté (Résultat année N-1)	275 959,55 €	275 959,55 €
	Total des dépenses d'investissement	2 003 518,95 €	1 579 810,11 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Dotations, fonds divers et réserves:	571 790,13 €	595 695,29 €
	FCTVA	50 000,00 €	45 945,34 €
	Taxe d'aménagement	35 000,00 €	62 959,82 €
	Excédent capitalisé (Résultat fonctionnement N-1)	486 790,13 €	486 790,13 €
	Emprunts et dettes assimilées	288 750,00 €	1 430,00 €
	Immobilisations en cours (Rbsmt avance forfaitaire)		11 928,04 €
	Produits de cessions	490 000,00 €	
	Subventions d'investissement	272 978,82 €	54 433,00 €
	Sous-total des recettes réelles	1 623 518,95 €	663 486,33 €
	Dépenses d'ordre (Amortissement)	380 000,00 €	379 489,04 €
	Dépenses d'ordre (Cessions d'immobilisations)		443 882,50 €
	Virement de la section de fonctionnement		
	Sous-total des recettes d'ordre	380 000,00 €	823 371,54 €
	Total des recettes d'investissement	2 003 518,95 €	1 486 857,87 €

Estimation des réalisations 2021

Dépenses d'investissement

- 1 579 810,11€

Recettes d'investissement

1 486 857,87 €

Résultat de l'exercice

- 92 952,24 €

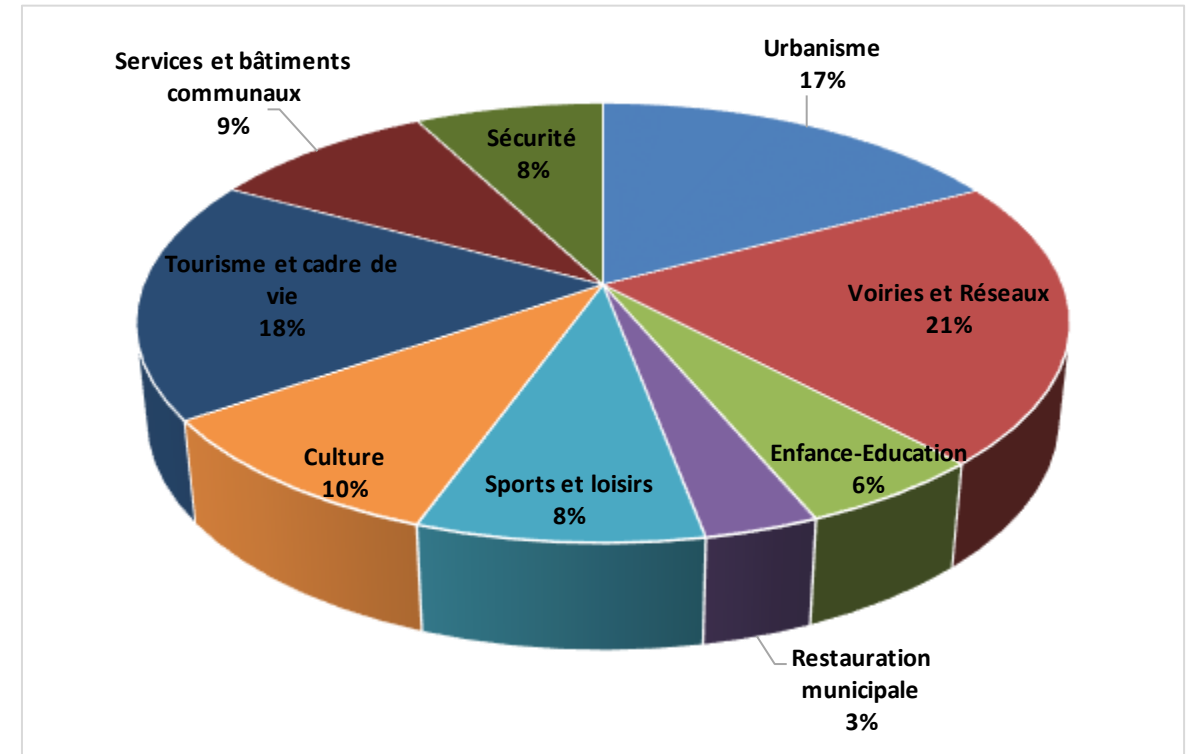
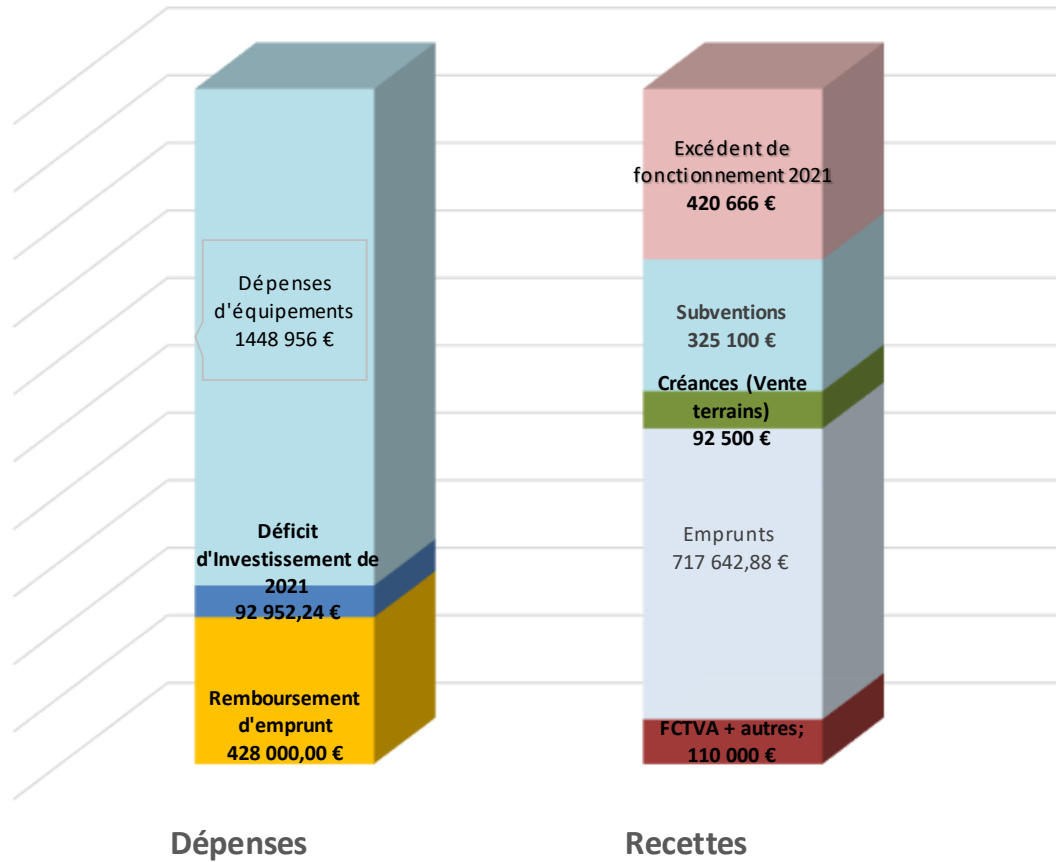
BP 2022: Investissements: Financement

Total des dépenses d'investissement sur 2022	1 443 956,42 €
Avance forfaitaire	5 000,00 €
Remboursement d'Emprunt	428 000,00 €
Déficit d'investissement reporté	92 952,24 €
Opération d'ordre	101 000,00 €
= Total des dépenses d'Investissement sur 2022	2 070 908,66 €

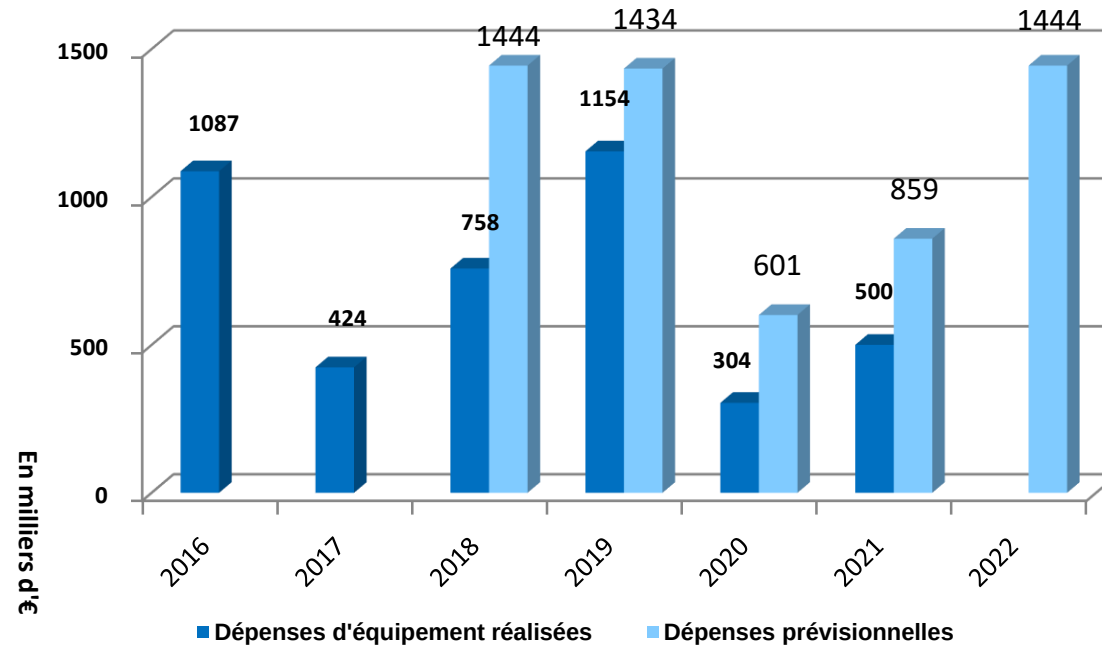
= Besoin de financement sur 2022	2 070 908,66€
Excédent capitalisé : Résultat de fonctionnement 2021	420 665,78 €
Subventions	314 100,00 €
Amortissements	405 000,00 €
FCTVA (Fonds de compensation de la Tva)	50 000,00 €
Taxe d'Aménagement	60 000,00 €
Dettes assimilés	92 500,00 €
Emprunt	717 642,88 €

BP 2022: Investissements: Financement

Budget d'Investissement 2022



Evolution des Dépenses d'équipement



Le taux de réalisation des investissements en 2021 est de 51%.

L'année 2021 a permis de répondre aux besoins d'investissements et de commencer la préparation des dossiers phares du mandat.

BP 2022: Politique financière: Evolution de l'endettement

Situation au 31 décembre 2021

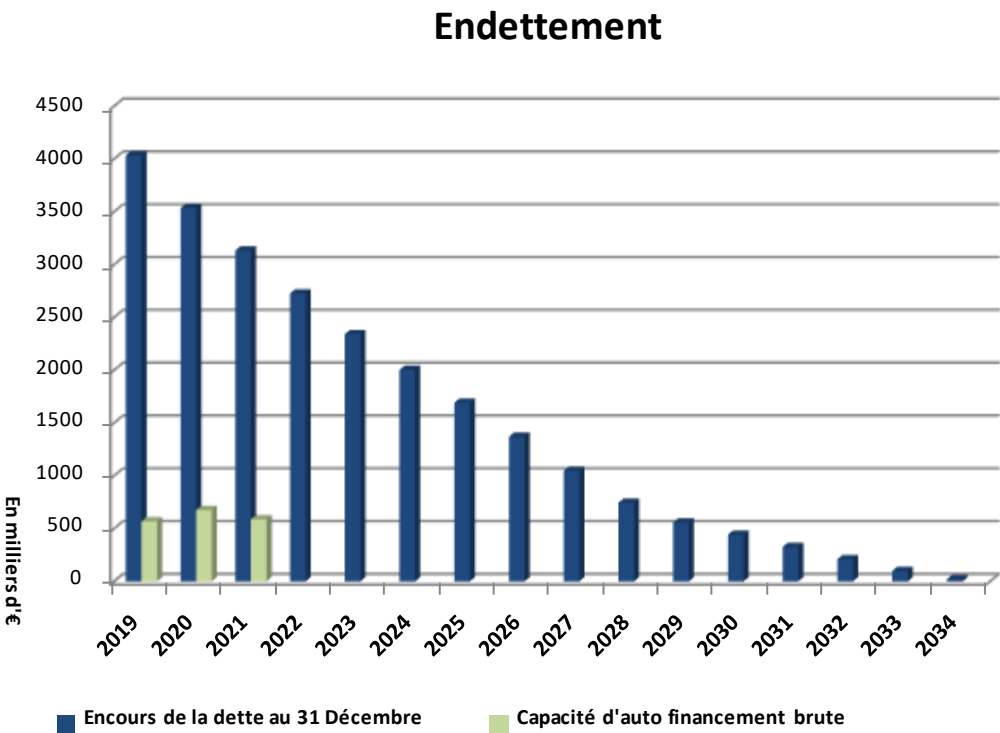
Avec 4 528 habitants, l'endettement de la commune au 31 décembre 2021 s'élève à 3,133 millions d'€, soit 691€ par habitant.
La capacité de désendettement est de 4,38 ans.

Encours de la dette au 31/12/2021			
	Quantité	Capital restant dû	%
Emprunts à taux fixes	10	3 041 815,70€	96%
Emprunts à taux variables	1	91 666,68€	4%
Total	11	3 133 482,38€	100%

Situation au 31 décembre 2022

Sans emprunt supplémentaire, l'endettement de la commune au 31 décembre s'élèvera à 2,726 millions d'€, soit 602 € par habitant.

Avec un emprunt supplémentaire, l'endettement de la commune au 31 décembre s'élèverai à 3,126 millions d'€ soit 690€ par habitant.



Pour le budget 2022, la revalorisation historique des bases de + 3,4% (suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation) et avec les nouvelles constructions vont permettre à la commune de voir une évolution importante des recettes sur le budget 2022 sans augmentation des taux d'imposition. Les bases ont été mises à jour suite à la réception de l'Etat 1259 reçu des services de la DDFIP.

Bases 2021			Prévisionnel des bases pour 2022	Taux d'impôts communaux 2022	Produit prévisionnel 2022	Moins Coefficient correcteur	Montant prévisionnel du produits des impôts locaux
Bases Taxe foncière 2021	3 940 762	Evolution + 3,4%	4 113 000	45,84%	1 885 399	-295 077 €	1 658 244 €
Nvl Base TF (selon Etat 1387 TF)	45 761						
Bases Taxe foncière non bâti	111 873	Evolution + 3,4%	118 100	42,25%	49 987		
Bases TH Residences secondaires	130 873	Evolution + 3,4%	135 323	13,32%	18 025		

	2021	Prévisionnel 2022
Impôts locaux	1 587 450 €	1 658 244€
		+ 69 757 €

Montant revu selon l'Etat 1259, ce montant suit la revalorisation des bases (montant de – 282 828€ en 2021)

BP 2022: Section fonctionnement : Dépenses

Dépenses de fonctionnement	Budget 2021	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	1 414 290,00 €	1 382 469,48 €	1 451 000,00 €
Charges de personnel	2 670 000,00 €	2 668 875,22 €	2 740 000,00 €
Autres charges de gestion courante	513 200,00 €	494 211,77 €	510 100,00 €
Charges financières	90 000,00 €	89 077,43 €	79 700,00 €
Charges exceptionnelles	22 000,00 €	6 157,66 €	9 000,00 €
Provisions pour dépréciation	410,00 €	410,00 €	500,00 €
Sous-total des dépenses réelles	4 709 900,00 €	4 641 201,56 €	4 790 300,00 €
Sous-total des dépenses d'ordre	380 000,00 €	823 371,54 €	405 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	5 089 900,00 €	5 464 573,10 €	5 195 300,00 €

Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretiens et réparations, fluides, assurances...):

- L'année 2022 va être impactée par la hausse des tarifs d'électricité et marquée par l'inflation.
- Le développement des manifestations va nécessiter un budget plus important sur 2022.

Charges de personnel (salaires et charges sociales, mise à disposition de personnel par la Cdc) :

- Evolutions de carrière des agents, bonification d'ancienneté pour les agents de catégorie C, pas d'augmentation du point d'indice, hausse du SMIC
- Impact financier du transfert de la compétence danse
- Impact de la mise en place de la prime de précarité
- Besoins plus importants en 2021 pour le ménage, encadrement des enfants en raison du contexte sanitaire
- Cotisation supplémentaire au CNFPT 0,1% dédiée à l'apprentissage
- Dégel du point d'indice avant l'été 2022?

Autres charges de gestion courante (65) (subventions, participation CCAS, indemnités des élus, contribution SDIS)

Charges financières (66) (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie, frais de renégociation...) :

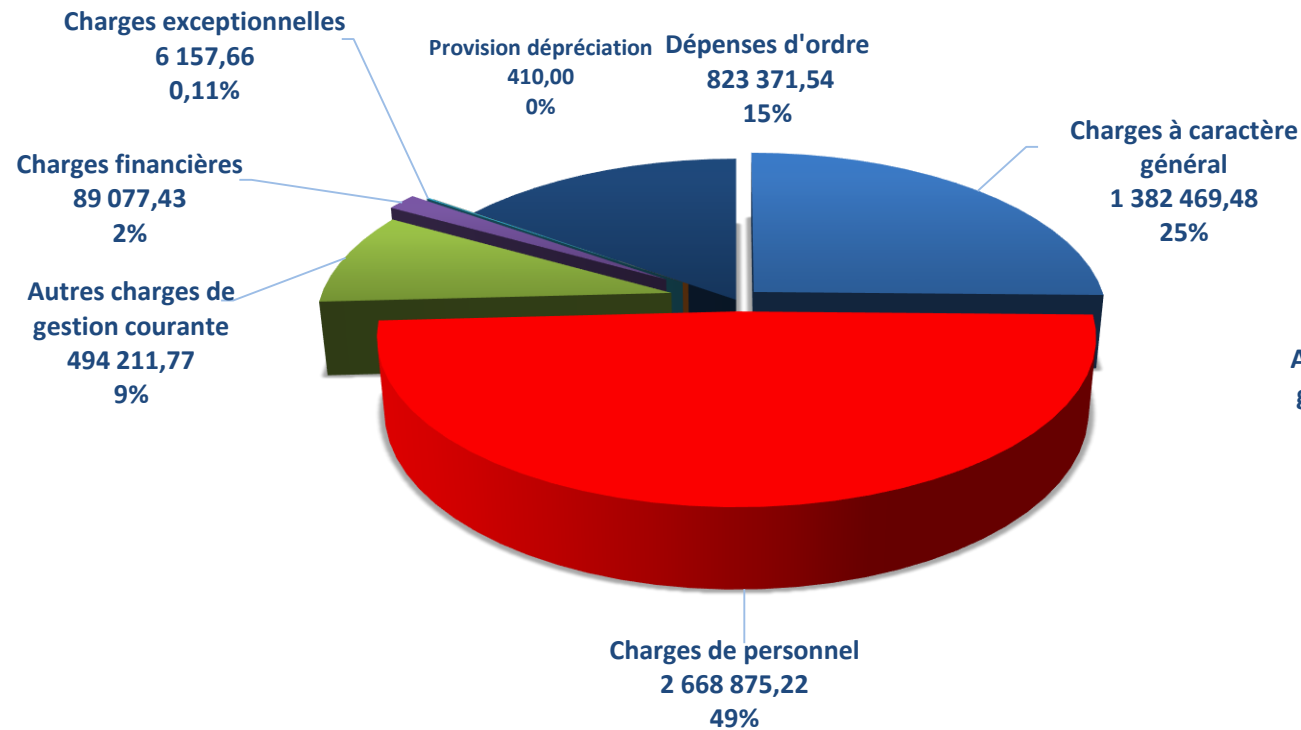
- Prévision des charges de la ligne de trésorerie,
- Prévision pour un emprunt supplémentaire

Dépenses d'ordre (dotations aux amortissements, Cessions d'immobilisations)

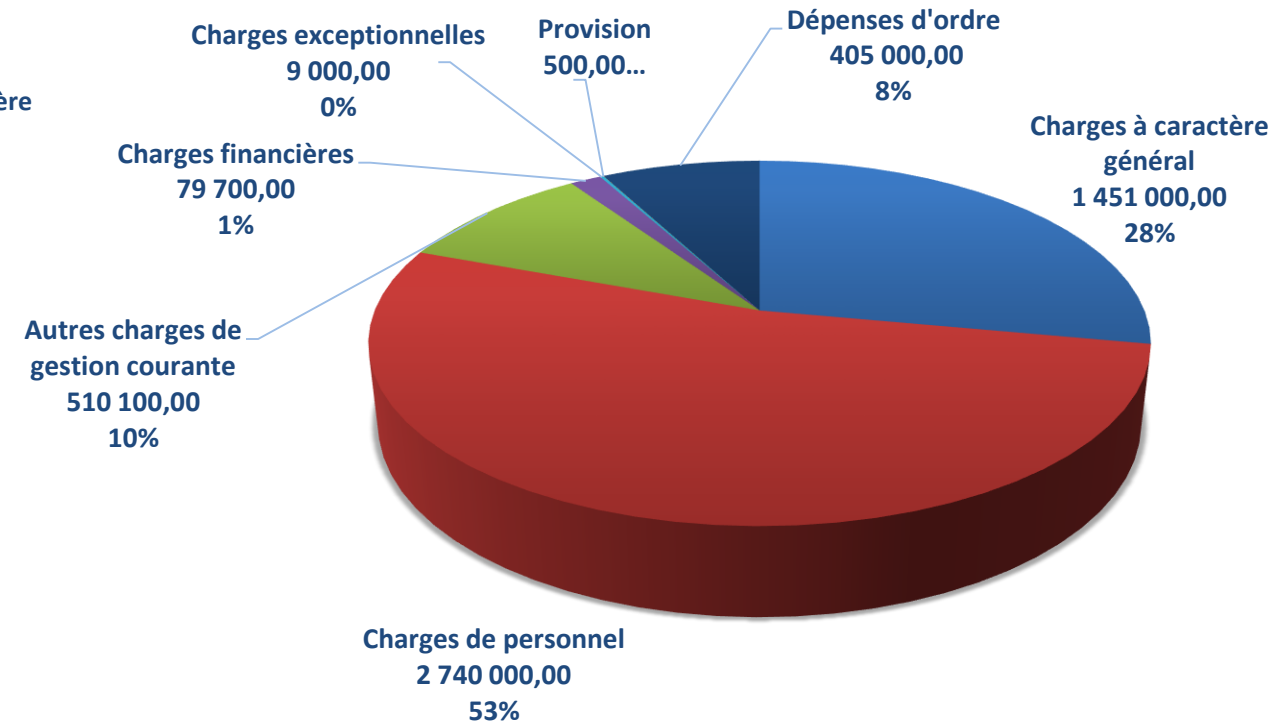
Impact en 2021 des ventes de terrains (Sofial, Maero, Fraudin)

BP 2022 Section fonctionnement : Dépenses

Compte Administratif 2021:
Répartition des Dépenses de fonctionnement



Budget primitif 2022:
Répartition des Dépenses de fonctionnement



BP 2022: Section fonctionnement : Recettes

Recettes de fonctionnement	Budget 2021	Compte Administratif 2021	Budget 2022
Produits des services	663 500,00 €	698 469,86 €	684 500,00 €
Impôts et taxes	3 889 000,00 €	3 749 393,36 €	3 791 700,00 €
Dotations et participations	505 500,00 €	636 614,26 €	647 000,00 €
Autres produits de gestion courante	98 800,00 €	84 680,86 €	88 800,00 €
Produits exceptionnels	43 300,00 €	529 591,36 €	20 000,00 €
Atténuation de charges	72 000,00 €	104 432,86 €	84 000,00 €
Sous-total des recettes réelles	5 272 100,00 €	5 803 182,56 €	5 316 000,00 €
Sous-total des recettes d'ordre	82 200,00 €	82 056,32 €	101 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	5 354 300,00 €	5 885 238,88 €	5 417 000,00 €

Produits des services (recettes facturation restaurant scolaire, périscolaire, cimetière et autres services proposés par la commune, remboursement par la Cdc des mises à disposition de personnel et locaux dans le cadre des transferts de compétence)

Impact de la crise sanitaire sur les recettes liées à service enfance (restaurant scolaire et périscolaire)

Impact des transferts de compétence sur les mises à disposition de personnel et de locaux (enfance, zone d'activités, école de musique, local jeunes)

Impôts et Taxes (Fiscalité directe locale: taxe d'habitation, impôts fonciers bâtis et non bâtis, Attribution de compensation de la Cdc)

Evolution dynamique des bases de + 3,4% en 2022

Dotations et participations (Les subventions et participations de l'Etat dont DGF-DSR et des autres collectivités, CAF)

Pas d'éléments aujourd'hui sur l'évolution des dotations

Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles: locations maisons, équipements sportifs, salle des fêtes...)

En 2021, Location de la salle des fêtes toujours impactée par la crise

En 2022, fin du bail avec la DGFIP pour les locaux du Trésor public

Remise en location des logements de la maison médicale

Produits exceptionnels (remboursement sur sinistres, chiens errants, convention PAV, autres)

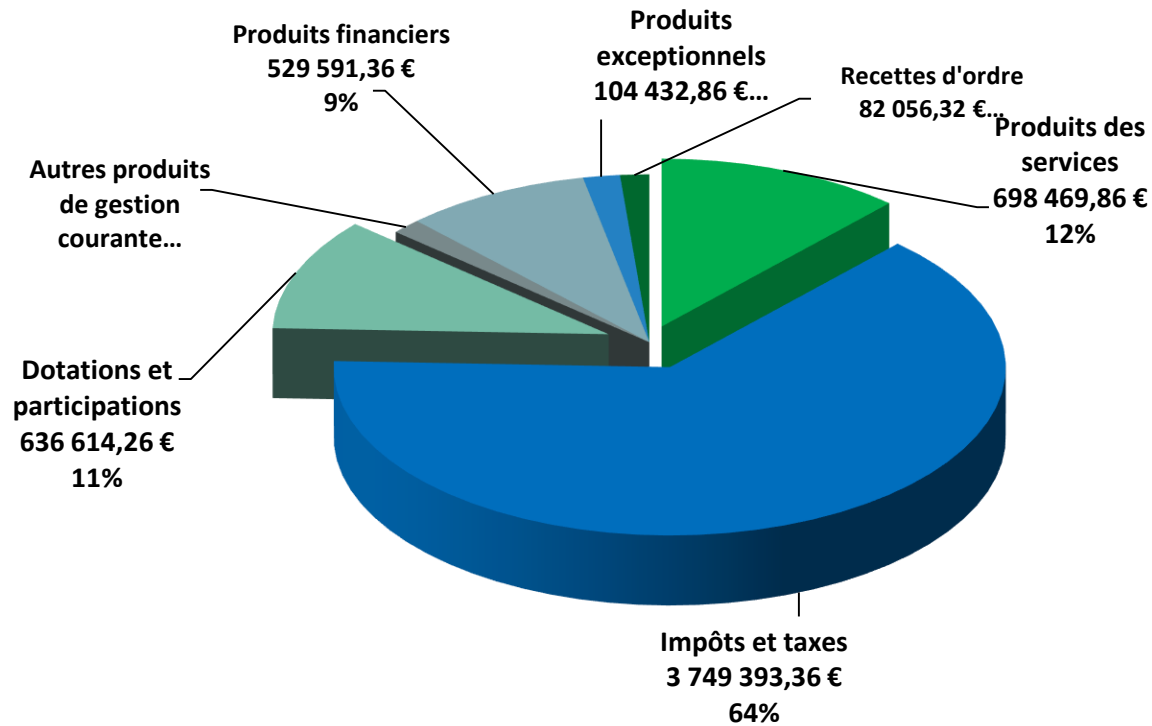
Impact sur 2021 des ventes de terrains

Atténuation des charges (remboursement sur rémunération du personnel)

Prise en charge dans le cadre de notre assurance prestations statutaires en fonction des arrêts maladie de longue durée, longue maladie et les accidents de travail

BP 2022: Section fonctionnement : Recettes

Compte administratif 2021 Recettes de fonctionnement



Budget Primitif 2022 Recettes de fonctionnement

